

CARTE BLANCHE

Littérature africaine pour les européens-ne-s

Il y a deux ans, j'ai fait une découverte sur la plage: les marchands africains infatigables qui se promenaient sous un soleil de plomb en vendant des serviettes, des foulards, des petits objets artisanaux et des bijoux de fantaisie avaient élargi leur offre: ils proposaient aux baigneurs aussi de la littérature africaine, des livres écrits par des auteurs ayant souvent également migré dans des pays européens et traduits en italien. Cette nouveauté doit avoir eu un franc succès. Aujourd'hui, quelques Africains vendent ce genre de livres sur le Largo Argentina devant une des plus grandes librairies de Rome. Il y a des maisons d'édition comme Nuova Impronta et Edizioni dell'Arco, qui se sont spécialisées dans cette littérature. L'offre va des livres de cuisine avec recettes traditionnelles aux histoires tirées de la tradition orale en passant par des contes pour enfants et des biographies de personnages historiques.

Beaucoup de ces ouvrages ont ouvertement une intention didactique: des introductions expliquent le contexte dans lequel les histoires sont racontées en Afrique – la «place du village» où tombent les décisions les plus importantes – et décrivent l'aura magique qui entoure la personne du narrateur qui, «grâce à son rôle ancestral et à son poids dans la société africaine a toujours aiguë la perception, rempli les cœurs et transmis à tous la connaissance des lois». Les lecteurs-trices italien-ne-s doivent faire preuve de patience face à ce «nouveau type d'écriture» car les histoires viennent d'une tradition orale à l'inverse de celles des sociétés occidentales. Tidiane Gaye relève que les auteurs africains en Europe ont «un devoir et un besoin» d'utiliser «nos sources, nos coutumes». La culture africaine est «riche en styles, en personnages et en métaphores». Gaye explique que l'Afrique «a beaucoup à offrir» à une époque où «l'être humain a perdu bien des valeurs et des qualités» qui le faisaient homme – valeurs qui ont été maintenues en Afrique, ce continent souvent qualifié de mauvais élève par l'Occident.

Les auteurs africains et les vendeurs africains de littérature fournissent un exemple d'ouverture face à la migration, actuellement d'autant plus néces-



Solidarité sans frontières

**BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

N° 2, JUIN 2008

WWW.SOSF.CH



Les photos de ce numéro proviennent de la manifestation «Droit de rester pour tous» du 19 avril à Zurich, à laquelle ont participé environ 3 000 personnes.

© Klaus Rozsa, photoscene.ch

saire que la droite italienne a gagné les élections avec un discours présentant les personnes migrantes comme une menace, comme des gens non civilisés, incultes et dangereux qu'il faut tenir constamment sous contrôle malgré l'apport essentiel qu'ils fournissent à la société par leur travail. Si nous nous considérons mutuellement comme égaux en valeur et en droits, si nous nous écoutons les uns les autres et si nous nous expliquons les choses au lieu d'agir sous l'empire de la peur en voulant imposer «nos» règles, la vie des pays d'accueil pourra s'enrichir. Les personnes migrantes apprendront davantage à notre sujet et leur existence ici sera meilleure. ❁

Yasha Maccanico travaille pour Statewatch et écrit régulièrement des articles pour le blog de migrationonline.cz

Frontex pages 2-3

Les murs de la forteresse
Europe tuent

**Lutter contre
l'hypocrisie** page 4

La plateforme pour
les sans-papiers

**la semaine des
migrant-e-s** pages 5-8

Le point fort de
la campagne prend forme

**Nouvelle
coprésidente** au verso

Cinq questions
à Graziella de Coulon

CHAÎNE D'ACTION TRANSNATIONALE
CONTRE LE RÉGIME DES FRONTIÈRES

Prochain arrêt: Frontex

Le 6 juin 2008, peu avant que vous receviez ce bulletin, le quartier principal de l'«agence européenne pour la protection des frontières» à Varsovie sera pour la première fois la cible d'une protestation.

En février de cette année, des groupes et des réseaux concernés par la migration ont lancé une chaîne d'action transnationale qui, à travers l'Europe et jusqu'en Afrique, vise sur dix pôles le régime de l'UE en matière de frontières et d'éloignement et thématise en particulier l'exploitation du travail des personnes migrantes. L'appel dit: « dans le monde entier, l'exploitation capitaliste fonde une disparité globale fabriquée consciemment par des filtres et des zones, par le biais de hiérarchies et d'inégalités ainsi que par des frontières externes et internes. D'un côté, une mise dans l'illégalité et un rejet et, de l'autre, un appel et une utilisation sélective de forces de travail migrantes, ce sont les deux côtés de la médaille: il s'agit de la gestion de la migration pour un régime global d'apartheid dont les conditions hautement précaires d'exploitation se basent sur la production de hiérarchies toujours nouvelles et de droits déclassés ainsi que de discriminations racistes. » Les pôles de la chaîne étaient jusqu'ici

notamment Séville à fin février avec une manifestation contre la précarisation et pour la légalisation, mais aussi Bamako, capitale du Mali, à mi-mars avec une conférence impressionnante de migrants renvoyés d'Europe ou ayant échoué à ses frontières extérieures. Le 6 juin, la chaîne se poursuivra à Varsovie: avec une action de protestation directement devant le quartier principal de Frontex! Car cette «agence européenne pour la protection des frontières» joue un rôle toujours plus central dans le durcissement du régime des frontières ainsi que dans leur déplacement en direction du sud et de l'est et qui est directement responsable des morts massives aux frontières extérieures de l'Europe.

Les 5 et 6 juin à Varsovie...

Une réunion publique est prévue déjà le 5 juin au soir à Varsovie. Frontex y sera critiquée sous divers points de vue et selon les diverses expériences vécues de ses interventions. On y attend non seulement des militant-e-s des pays fronta-

Manifestation «Droit de rester pour tous» du 19 avril à Zurich.

© Klaus Rozsa, photoscene.ch



L'EUROPE DE GAUCHE EN BAS (10)

Informations sur le régime européen des frontières

frontex.antira.info

...est publié en allemand et nouvellement également en anglais et contient des comptes-rendus actualisés sur l'activité de Frontex et les planifications de l'UE en matière de protection des frontières extérieures. Les comptes-rendus donnent en général les liens avec les sources originales. Les archives, remontant à l'été 2007, permettent d'avoir une idée du développement et des activités de l'agence.

www.noborder.org

...a été créé comme partie du réseau «no border» qui a été en grande partie transféré depuis 2004 dans le réseau Frassanito. Le site n'est publié qu'en anglais et correspond à une plateforme sur l'interconnexion internationale des activités. Informations complètes sur les campagnes (par exemple sur celle contre Frontex à Varsovie), les camps frontières ou les actions contre les compagnies d'aviation pratiquant les expulsions.

fortresseurope.blogspot.com

...est produit en Italie et donne des informations en 17 langues. Contrairement à l'édition allemande qui se limite à l'Italie (y compris les relations avec la Lybie), la version anglaise contient divers liens avec les activités de Frontex, sur la situation des aéroports au Yémen ou des comptes-rendus sur l'internement de réfugiés en Turquie ou dans les dix nouveaux pays de l'UE. Dans la version française, on trouve en outre des rapports sur la situation en Algérie.

«Was ist FRONTEX?»

La brochure éditée sur mandat du député européen Tobias Pflüger donne un aperçu de l'histoire, des tâches, des méthodes de travail et des prestations déjà réalisées de FRONTEX. Une lecture impérative pour celles et ceux qui souhaitent s'informer avec plus de précisions sur l'agence de Varsovie – et qui n'ont pas peur de la jungle d'institutions, de projets et de procédures qui est rendue graphiquement comme réseau aux pages 26 et suivantes et dans le glossaire aux pages 42 à 50.

Pflüger, Tobias u.a.: Was ist FRONTEX? Aufgaben und Strukturen der Europäischen Agentur für die operative Zusammenarbeit an den Außengrenzen, Brüssel, Berlin 2008, 52 p. (peut être obtenue contre les frais de port au 0049-30-227 71 407 ou en téléchargement sous www.imi-online.de/download/FRONTEX-Broschuere.pdf)

«Europas Grenzen – innen und aussen»

On trouve dans le nouveau cahier CILIP des contributions au sujet de Frontex, du nouveau «paquet frontières» de l'UE, de la politique des visas et des camps extra-territoriaux dans les États tampons devant les portes de l'UE.

Bürgerrechte & Polizei/CILIP 89 (2/2008): Europas Grenzen – innen und aussen, 112 p., Euro 7,50 (peut être obtenu aux éditions CILIP, Berlin, Tél 0049-30-838 70 462, vertrieb@cilip.de)

liers du sud de l'UE (Espagne, Italie, Grèce), où Frontex apparaît de manière toujours plus visible comme «troupe d'intervention contre la migration illégale». Est également invité un groupe de défense des droits humains de Mauritanie où Frontex entretient des petites bases dans les villes portuaires pour arrêter les éventuels boat people directement au large de la côte ouest africaine. Et, en raison du nombre croissant d'opérations nationales de Frontex aux frontières extérieures de l'est de l'Europe, il y aura encore des représentant-e-s de la Hongrie et de l'Ukraine pour présenter leur situation. La journée du 6 juin commencera le matin par une conférence de presse composée de manière transnationale, qui devrait trouver, espérons-le, un écho au-delà des médias polonais. Ensuite, la manifestation proprement dite, avec de grandes banderoles, se réunira à l'entrée du building situé au centre de Varsovie, où Frontex occupe le 22^e étage avec ses 80 à 100 collaborateurs-trices. Une protestation on line simultanée pour permettre une «participation virtuelle de partout à la journée d'action contre Frontex» a été ajournée pour le moment, mais pas annulée. Frontex incarne déjà aujourd'hui toute la brutalité du régime des frontières et cette autorité deviendra à l'avenir l'adversaire le plus dur dans la lutte pour la liberté de mouvement.

...et en août à Hambourg

Ce n'est pas un hasard que Frontex refasse déjà surface en août comme sujet de protestation : dans le cadre du camp antiraciste qui plantera ses tentes du 17 au 24 août à Hambourg. Il est prévu une protestation devant l'académie de la police fédérale (ci-avant : garde-frontière fédérale) à Lübeck, où ont régulièrement lieu des cours de Frontex destinés à former des chasseurs d'hommes de tous les pays européens selon les standards communs. En outre, Frontex sera à nouveau la cible centrale de l'action déployée pendant le camp. Le vendredi 22 août, l'aéroport de Hambourg sera visité, occupé et envahi pour protester contre les charters servant aux expulsions, qui y ont décollé à destination de l'Afrique avec également la participation des autorités suisses. La coordination et le recours à la contrainte dans les renvois collectifs au niveau européen sont un des domaines de travail de Frontex, qui ne saurait bien entendu pas manquer au catalogue de ses actes de cruauté en politique migratoire. ❁

Hagen Kopp

Cet article a d'abord paru dans «Analyse et critique» d'avril 2008 et sur <http://frontex.antira.info>



Un rempart contre le découragement...

Jusqu'en décembre dernier, Anne-Catherine Menétrey était Conseillère Nationale des Verts. Jusqu'en mai 2008 elle était présidente de la «plate-forme pour les Sans papiers». Pour Solidarité sans frontières elle présente son bilan.

Dans les circonstances actuelles, et au vu de son histoire, la plate-forme pour les Sans papiers ne peut pas faire étalage d'autre chose que son humilité!... Ne serait-ce que parce que dès le départ, elle s'est voulue un rouage, un levier aux mains des organisations de défense des migrants actives sur le terrain, pour faire pression sur les autorités. Au départ, elle s'appelait même «plate-forme pour une table ronde sur les Sans papiers», ce qui illustre bien la modestie de ses ambitions.

Fondée en 2002, après le refus, en décembre 2001, de toutes les propositions déposées au Conseil national en faveur d'une régularisation, y compris la demande au Conseil fédéral d'organiser une table ronde sur cette problématique, la plate-forme s'est donné pour but d'offrir cet espace de dialogue entre tous les acteurs de ce dossier pour faire avancer la cause des Sans papiers ou tout au moins pour améliorer leurs conditions de vie. Elle s'est assurée pour cela la participation des Eglises, protestante et catholique, des syndicats, des organisations d'entraides et d'un certain nombre de parlementaires fédéraux.

Revenir à la charge, inlassablement

Au cours de ces six dernières années, la plate-forme a organisé six tables rondes consacrées successivement aux régularisations; à l'affiliation à l'assurance maladie et à l'accès aux soins; à la formation professionnelle des enfants de Sans papiers; aux nouveaux clandestins, NEM et déboutés; et par deux fois aux mariages et au regroupement familial. Elle a aussi mis sur pied une manifestation festive sous le titre de «cérémonie des Oscars pour les Sans papiers». A son bilan figurent encore toute une série d'interventions parlementaires, de communiqués de presse, de lettres et de démarches, ainsi qu'une collaboration de deux ans avec la Commission fédérale des étrangers au sein du groupe de travail pour l'examen des dossiers de régularisations des Sans papiers.

Parce qu'elle a accès aux représentants des autorités et des offices fédéraux, la plate-forme a forcément suscité beaucoup d'espoirs et pas mal de déceptions. Par moment, nous avons craint de sombrer dans la désespérance face au sévère rétrécissement de nos possibilités d'action! Cette chute d'espoir s'est symboliquement accompagnée d'une baisse du niveau hiérarchique de nos interlocuteurs: après les conseiller-ères fédérales, après les chef-fes de service, nous n'avons plus eu affaire qu'à des représentants de deuxième rang! Mais c'est surtout la pratique des régularisations qui s'est considérablement aggravée. Même les dossiers sur lesquels les cantons, ou, le cas échéant, le groupe de travail de la CFE ont préavisé positivement sont presque systématiquement refusés. La plate-forme n'a pourtant jamais baissé les bras, convaincue de la nécessité de maintenir coûte que coûte la question des Sans papiers à l'agenda politique.



«...convaincue de la nécessité de maintenir coûte que coûte la question des Sans papiers à l'agenda politique.»

Je crois aussi que la plate-forme a joué son rôle en confrontant les expériences du terrain avec les réglementations des administrations, de manière à clarifier et réajuster ces dernières ou leur application dans les cantons. Par deux fois au moins, dans le domaine des assurances et pour les mariages, ces mises au point ont débouché sur des circulaires administratives rappelant aux administrations cantonales les droits des travailleurs et travailleuses clandestins. Le problème est que nous manquons de moyens pour suivre systématiquement ces dossiers, quand les promesses des autorités ne sont pas tenues ou que les cantons n'en font qu'à leur tête.

Ne jamais laisser triompher l'hypocrisie

Notre plus gros souci est que le nombre des régularisations reste désespérément bas; que les conditions de vie des Sans papiers n'ont pas été significativement améliorées; qu'ils sont eux-mêmes retournés dans l'ombre; que la classe politique se montre peu préoccupée par cette question et que l'hypocrisie continue à régner. Pourtant la plate-forme n'a pas l'intention de se laisser arrêter par ce bilan en demi-teinte. Nous sommes convaincus qu'un mouvement se dessine et que le retour des Sans papiers dans les rues des cités est pour bientôt.

L'impulsion viendra peut-être du Conseil de l'Europe, qui a récemment fait connaître ses directives pour leur régularisation. Une grande table ronde internationale sur les Sans papiers pourrait être un objectif pour l'automne. Nous aimerions aussi poursuivre le combat en faveur de l'apprentissage des enfants de Sans papiers. La question de l'accès aux soins et celle du droit au mariage et à la vie de famille restent non résolues. Pour accomplir ce travail de longue haleine, l'équipe actuelle, surtout celle qui travaille sur le terrain, est bien motivée. Seule la présidente soussignée s'appête à passer la main à Eric Voruz, parlementaire fédéral nouvellement élu. ❀

Anne-Catherine Menétrey

C'est parti!

Point fort de l'année de Solidarité sans frontières, «la semaine des migrant-e-s» du 8 au 14 septembre 2008 prend lentement forme. Elle ne pourra toutefois être un succès qu'avec les efforts conjugués de chacun sur place! Un aperçu des buts de cette action.

La «semaine des migrant-e-s» devrait se faire sous un slogan politique simple comme «Protéger les réfugiés!» ou «Légaliser les Sans papiers!» – selon une participante critique à une séance de préparation. Pourquoi nous nous y opposons-nous, nous de Solidarité sans frontières? Pourquoi cette semaine devrait avoir lieu sous la devise générale «Sans nous, rien ne va plus»?

Vaincre les fossés

Cette orientation de la semaine d'action relève de l'idée qui est à la base de la campagne «Sans nous, rien ne va plus» commencée il y a cinq ans. Après le Non de justesse à l'initiative de démantèlement de l'asile de l'UDC en décembre 2002 et déjà avec le sombre pressentiment que nous allions vraisemblablement perdre les prochaines votations, nous avons, au sein de Solidarité sans frontières, discuté en profondeur de notre stratégie pour l'avenir. Nous avons alors constaté que «notre mouvement» n'est pas encore un réel mouvement, mais qu'il se présente comme une co-existence de beaucoup de personnes engagées. Les unes pour les réfugiés, d'autres pour les Sans papiers et d'autres encore pour que les personnes migrantes vivant depuis de longues années en Suisse ne restent pas toujours des concitoyen-ne-s de seconde classe. Cela ne doit pas continuer! Ce n'est qu'ensemble et en commun que nous sommes suffisamment forts pour contrer ceux qui sèment la peur et ceux qui méprisent les droits fondamentaux.

Choisir soi-même ses thèmes

Pour réussir dans cette lutte, il s'agit de se montrer très sûr de soi. Notre manifeste publié en 2003 et signé par plus de cent organisations porte ainsi le titre «Sans nous, rien ne va plus». Il demande principalement la suppression des discriminations entre les divers groupes de personnes étrangères, la régularisation des Sans papiers et la création d'un



**Solidarité
sans
frontières**

**DOSSIER 2 – 2008
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

JUIN 2008

**LA SEMAINE DES
MIGRANT-E-S**



**Manifestation «Droit de rester pour tous» du 19 avril à Zurich.
© Klaus Rozsa, photoscene.ch**

droit d'asile empreint de l'idée de protection, et non pas de dissuasion, et permettant une vie dans la dignité et la sécurité.

«La semaine des migrant-e-s» doit maintenant pour la première fois rendre visible la multiplicité de notre mouvement. Cela devrait contribuer à un changement de perspectives. Aujourd'hui, la migration est au mieux perçue comme un facteur économiquement utile et au pire comme une forte menace pour la Suisse ou pour ceux qu'on appelle les pays développés. Elle devrait être acceptée non seulement comme une réalité historique et future mais comme une rencontre enrichissante pour tous les peuples et individus.

Création d'en bas

Solidarité sans frontières organise des séances de coordination nationales, diverses publications ont apporté un avant-goût de la semaine d'action et «la semaine des migrant-e-s» devient de jour en jour plus concrète. Vous trouvez dans

ce dossier des exemples de contributions possibles pour cette semaine. La plateforme Internet www.sansnous.ch contient les informations les plus actuelles. On peut également y télécharger notre logo existant en plusieurs langues. ❁

Balthasar Glättli

**Dossier du
Bulletin 2 – 2008**

**Solidarité sans frontières
Neuengasse 8
3011 Bern
www.sosf.ch**

**sekretariat@sosf.ch
Fon 031 311 07 70
Fax 031 311 07 75**

PC 30-13574-6



Fêter la victoire des «523»

«Outre l'Interculturelle à Nyon qui ouvrira la semaine d'action dans le canton de Vaud, diverses propositions circulent en ce moment au sein du réseau migration-asile (Coordination asile Vaud, SOS-Asile, collectifs de soutien aux sans-papiers, SAJE, Bourse à travail, etc.) pour animer celle-ci. La semaine sera centrée en grande partie sur les conditions scandaleuses de survie à «l'aide d'urgence» (NEM et débouté-e-s hors procédure), c'est-à-dire une déshumanisation organisée! L'idée est dans l'air d'une marche en étoile sur Berne venant des quatre coins du pays.

Nous voulons aussi boucler la boucle: c'est-à-dire fêter la victoire dans la bataille des «523» débouté-e-s et des Ethiopiens et Erythréens, quasiment toutes et tous régularisés. C'est important pour nos camarades migrant-e-s qui veulent «marquer le coup» des centaines de permis gagnés et en même temps montrer que nous poursuivons notre combat vers un horizon plus large. Nous allons organiser une grande fête, un espèce de gigantesque méchoui, au bord du lac, avec une scène sonorisée pour les artistes qui nous ont soutenus et où nous inviterions les élu-e-s qui nous ont appuyés et les patrons rebelles qui ont refusé de licencier les débouté-e-s. Ce serait aussi une belle manière de montrer que nous sommes pour le mélange et que la Suisse serait définitivement triste si elle n'était composée que de Suisses primitifs! »

Bruno Clément

**«Le soutien des
immigrant-e-s en Suisse
n'a rien à voir avec
de l'humanitarisme.
C'est tout simplement
un investissement
dans la future force
de travail de l'économie
nationale.»**

Greis, Rapper

**«créer, c'est résister
et résister,
c'est créer.»**



« Si les immigrés et réfugiés de Suisse formaient un canton, ce serait le plus grand du pays. »

**Manifestation «Droit de rester pour tous»
du 19 avril à Zurich.**

© Klaus Rozsa, photoscene.ch



**la semaine
des migrant-e-s**

du 8 au 14 sept. 08
www.sansnous.ch



**die woche
der migrantInnen**

8.-14. sept. 2008
www.ohneuns.ch



**la settimana
degli immigrati**

dall'8 al 14 sett. 08
www.senzanoi.ch

L'interculturelle 2008 à Nyon

« Pour la cinquième fois, l'Interculturelle aura lieu à Nyon à la fin août 2008. Au début, en 2004, l'Interculturelle s'est greffée sur le 1er mai, dans le but de faire participer les communautés étrangères dans un cadre unitaire et revendicatif, quant à leur juste place dans la société. Travail, intégration ou plutôt absence d'espaces permettant une intégration sans complaisance, culture et sport ont été les thèmes prédominants. Pour 2008, ce seront les Sans papiers, les travailleuses et travailleurs sans statut légal, qui seront « hôtes d'honneur » ! Débats, musiques, films, présentation des cultures des communautés vivant dans la région par des stands et des représentations artistiques, repas des différents pays feront la part belle de cette Fête qui commence à avoir tradition à Nyon. N'oublions pas que transmettre un message politique lors d'une fête peut aider dans la prise de conscience, la population étant trop souvent pas suffisamment informée des conséquences que représente l'absence d'un statut légal. La région de Nyon a une petite marge d'avance, car elle a refusé la Loi sur les Etrangers en septembre 2006 ! A nous d'élargir cet espace ! »

Philippe Sauvin, L'autre syndicat

Je viens volontiers !

« Je viens volontiers pour des exposés et débats dans le cadre de la semaine des migrant-e-s. Je travaille en recherche et enseignement sur les sujets suivants :

- Mondialisation, migration, droits de l'homme
 - Les dilemmes des travailleurs du service public face aux durcissement des lois sur le droit d'asile et d'immigration et du chômage.
 - Le détournement du besoin de sécurité par une politique sécuritaire de manipulation des peurs
 - De l'importance de défendre la Convention des travailleurs migrants
 - Résistance et hospitalité: dans une culture de guerre, une politique créatrice de construction de la paix
 - Migration choisie? De l'importance d'une politique qui n'oppose pas les intérêts des diasporas scientifiques aux migrants sans papiers
 - Femmes migrantes, apartheid de sexe ?
 - Qu'est-ce qui distingue la démocratie du populisme ?
- Contactez-moi ! »

Marie-Claire Caloz-Tschopp,
ancienne co-présidente Solidarité sans frontières

ORGANISATION

Rendre visible la diversité

Notre calendrier des événements se remplit de semaine en semaine et la taille de notre mouvement devient de plus en plus visible: il y a de tout dans notre programme, du théâtre de rue et des fêtes interculturelles aux expositions et aux marches de protestation en passant par des séries de conférences et de débats. La diversité de nos actions ne touche pas seulement leur forme, mais aussi les thèmes abordés: droit de vote des étrangers comme sujet de débat, sans-papiers hôtes d'honneur d'une fête interculturelle. Dans le canton de Vaud, une action montrera concrètement les effets que les nouvelles lois sur l'asile et sur les étrangers déploient déjà actuellement sur les personnes concernées alors qu'au Jura, une série d'actions sera consacrée aux motifs et contraintes conduisant à la migration. Nous espérons en outre que bien des innombrables organisations culturelles de migrant-e-s choisissent la semaine d'action comme occasion pour proposer une journée portes ouvertes de leur local de réunion.

Le délai rédactionnel pour l'impression du calendrier des événements qui sera joint au prochain Bulletin est le mardi 8 juillet à 16h. Les actions annoncées plus tard ne pourront plus qu'être publiées sur l'agenda en ligne.

Séances nationales de coordination

Aux séances nationales à Berne, on rassemble les idées de projets des diverses organisations, syndicats et personnes individuelles engagées de tout le pays. C'est non seulement un lieu d'échanges intéressants, mais encore un lieu qui engendre toutes sortes de discussions sur le sens de certaines actions, sur les points forts de la «semaine des migrant-e-s» ou sur des questions relevant de la migration et de l'asile. Comme les participant-e-s provenant d'organisations très diverses discutent et planifient ensemble, nous sommes prêts de notre objectif d'interconnexion. Même si nous ne sommes pas toujours d'accord sur certains points, nous planifions toutefois ensemble «la semaine des migrant-e-s» et partageons au moins un objectif: nous luttons tous pour une société plus juste qui offre à chacun-e, indépendamment de son

Aspects pratiques

Films, conférences, musique

Pour venir en aide aux organisateur-trice-s, Solidarité sans frontières a établi des listes d'auteur-e-s et de groupes de musique qui pourraient être sollicités pour des lectures, des exposés ou des concerts dans le cadre de la «semaine des migrant-e-s». Sur le site www.sansnous.ch, on trouve également une liste de films présentant de manière très diversifiée des thèmes comme la migration, la fuite et le mélange de cultures diverses. Les régisseurs de bien de ces films vivent en Suisse et pourraient éventuellement être invités à participer à des projections suivies de débats.

Utiliser le logo commun

Sur www.sansnous.ch, il est possible de télécharger notre logo existant en plusieurs langues dans plusieurs formats (EPS, PNG, TIFF). Merci d'utiliser ce logo comme signe reconnaissable sur tous vos programmes, papillons et affiches en lien avec la semaine d'action!

Moyens publicitaires

Pour faire connaître la semaine des migrant-e-s à un large public, vous pouvez commander des autocollants. Vous pouvez également obtenir à notre secrétariat autant d'exemplaires du «calendrier des événements» que vous souhaitez pour les joindre aux envois de votre organisation.



statut, une place lui permettant de vivre dans la dignité.

Dates des séances

(détails sous www.sansnous.ch):
Vendredi 6 juin, à 18h30, à Berne
Vendredi 20 juin, à 19h15, à Berne
Vendredi 22 août, à 19h15, à Berne

Coordination locale

Pour organiser une semaine d'action diversifiée et efficace, il ne suffit pas que des organisations connues échangent leurs idées sur la «semaine des migrant-e-s» dans des séances nationales. Il est essentiel qu'il y ait aussi des réunions au

niveau régional avec la participation de groupes locaux pour se connaître, prévoir des actions communes ou au moins coordonner dans le temps les diverses actions projetées de part et d'autre. Il serait par exemple opportun qu'un groupement ouvre ses portes pendant la «semaine des migrant-e-s». Les contacts avec les coordinateur-trice-s régionaux peuvent aussi avoir lieu en ligne. Les coordinations régionales invitent les personnes intéressées aux séances locales et donnent des informations sur l'état d'avancement des divers projets aux séances nationales. ❀

Mirjam Brunner

DÉCISION ERRONÉE

Le Comité de l'ONU critique l'ODM

Un journaliste congolais ne saurait être renvoyé dans son pays d'origine car il y risquerait la torture et d'autres traitements inhumains. C'est ce qu'a considéré le Comité contre la torture de l'ONU (CAT) le 26 novembre 2007. En août 2004, l'office fédéral des migrations (ODM) n'était pas entré en matière sur la demande d'asile de Jean Patrick Iya, ce journaliste âgé aujourd'hui de 40 ans, car celui-ci n'avait pas fourni de papiers d'identité dans le délai de 48 heures. L'ODM n'avait pas voulu croire qu'il s'était fait retirer sa carte d'identité en détention. La Commission de recours en matière d'asile en est arrivée ensuite à la même décision et n'a pas accepté, comme preuves d'identité, les documents fournis, à savoir un diplôme universitaire et un acte d'état civil. Elle a également rejeté une demande de reconsidération déposée quelques jours plus tard avec de nouveaux documents. Une deuxième demande de réexamen a également échoué parce que le journaliste n'a pas pu payer l'avance de frais requise pour la procédure.

Le CAT a cependant considéré comme vraisemblable le danger de torture invoqué par l'avocat Guido Ehrler. Il a désapprouvé le fait que la Suisse n'ait jamais examiné la demande d'asile sur le fond, mais se soit bornée à la rejeter pour défaut de documents suffisants. CAT/C/39/D/299/2006 du 27.11.2006, www.snurl.com/sosf080201

NOUVELLE LASI – DURCISSEMENT

Madame Widmer-Schlumpf mène une politique blochérienne

La nouvelle conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf communique avec certes moins d'écume à la bouche que son prédécesseur, mais ses propositions en politique d'asile ont la même empreinte enragée:

Déjà Blocher avait l'idée de modifier la loi pour limiter l'accès à la Commission de recours en matière d'asile. «Le refus de servir en soi ne fonde en principe pas la qualité de réfugié», souligne maintenant la conseillère fédérale. Cela devrait endiguer les demandes d'asile des Erythréens.

Celui qui doit s'attendre à des persécutions dans son pays d'origine en raison d'activités politiques en Suisse ne doit pas pouvoir invoquer des motifs postérieurs à la fuite: «Les mesures doivent viser avant tout ceux qui font métier, au même titre que les passeurs, d'amener des personnes à participer à de telles manifestations.» Ainsi, les réfugiés doivent désormais se taire ici aussi.

La procédure pour déterminer si le retour d'un requérant d'asile débouté est possible devrait être «simplifiée». «Il en va de la collaboration de l'intéressé», affirme Madame Widmer-Schlumpf. En fait, cela signifie un renversement du fardeau de la preuve.

Interview dans la NZZ du 17.4.2008, www.snurl.com/sosf080202

ADHÉSION À SCHENGEN

Participation suisse à «Frontex»

La directive de l'UE de 2004 sur la création de l'agence de protection des frontières Frontex et celle sur les groupes d'intervention rapide aux frontières (RABITS) font partie des acquis de Schengen et doivent dès lors être mises en application par la Suisse si notre pays veut participer à Schengen. En février, le Conseil fédéral a présenté son message relatif à un arrêté fédéral sur l'acceptation des

directives. En avril, tant le gouvernement national que le Conseil de la Commission de l'UE ont décidé d'un mandat pour les négociations de détails au sujet de la conception de la participation suisse à Frontex. Coût: 2,3 millions de francs par année. Le message du Conseil fédéral est toutefois muet sur les coûts politiques et moraux – les morts de réfugié-e-s et de migrant-e-s aux frontières externes de l'Europe.

www.snurl.com/sosf080203

FLÜELI VALZEINA

SOS Menschlichkeit: 3093 signatures

En deux semaines seulement, le comité SOS Menschlichkeit a recueilli 3093 signatures pour sa pétition. Le 22 avril, cette pétition a été remise au Grand Conseil des Grisons. Elle demande que des conditions humaines minimales soient garanties dans le centre d'hébergement de Flüeli. Pour des motifs purement chicaniers, les huit résidents actuels sont logés dans deux chambres alors que quatorze autres chambres vides sont fermées. La surface par personne est de 3,5 m², soit la moitié de celle dont doivent disposer les prisonniers.

www.vmv.ch



Manifestation «Droit de rester pour tous» du 19 avril à Zurich.

© Klaus Rozsa, photoscene.ch



EN BREF



MEHMET ESIYOK

Le Tribunal fédéral rend un arrêt politique

L'expert renommé indépendant Helmut Oberdiek a découvert que la traduction allemande fournie par la Turquie dans l'affaire Mehmet Esiyok contenait des fautes voulues cachant des contradictions dans les documents originaux. En outre, certains actes de procédure importants n'ont jamais été remis à la Suisse. Le 22 avril, dans un arrêt politique basé sur une motivation cousue de fil blanc, le Tribunal fédéral a toutefois rejeté la deuxième demande de révision interjetée pour ces motifs. Tant que la demande d'asile d'Esiyok n'est pas définitivement rejetée, il peut cependant rester en Suisse. Parallèlement, l'arrêt concernant son extradition est en voie d'être soumis au Comité de l'ONU contre la torture (CAT).

www.snurl.com/sosf080205

DROIT DE RESTER POUR TOUS

Grande manifestation colorée à Zurich

Environ 3000 réfugié-e-s et sympathisant-e-s ont manifesté bruyamment mais pacifiquement le 19 avril à Zurich pour un droit général de rester. Dans le cadre de la campagne pour le droit de rester, les cafés hebdomadaires du droit de rester bien fréquentés à Zurich et Berne continueront d'être exploités. L'action privée d'échange de bons Migros a un certain succès. Les requérant-e-s débouté-e-s abrités dans les centres rudimen-

taires touchent de l'argent comptant contre les bons et peuvent élargir un peu leurs possibilités d'achat.

www.bleiberechtfueralle.ch

APPENZELL

Grève de la faim

Dans le centre d'hébergement d'urgence, une grève de la faim a été entamée à mi-mai pour protester contre les mauvaises conditions de résidence. Quelques personnes concernées ont même appuyé leurs 20 revendications par une grève de la soif. Au moment de boucler la présente édition, l'issue de la protestation est encore inconnue. Déjà en 2002, une grève de la faim avait été engagée à Mettlen pour protester contre les conditions chicanières du centre. ❁

KIOSQUE

UN PAVÉ JURIDIQUE

Commentaire sur la discrimination raciale

Paru dans une nouvelle édition abondamment complétée, le commentaire juridique sur la discrimination raciale est un ouvrage de poids au sens propre du terme, puisqu'il pèse plus de deux kilos et demi. Il intègre maintenant non seulement les quelque 300 jugements prononcés en Suisse ces dix dernières années en application de l'article 261bis du CP, mais aussi les plus importants arrêts internationaux, assortis de solides commentaires.

Marcel Alexander Niggli.

Ein Kommentar... , Schulthess, 2007, 1235 pages (Traduction française de la 1e édition : Discrimination raciale : un commentaire au sujet de l'art. 261bis CP et de l'art. 171c CPM, Schulthess, 2000)

DROIT D'ASILE EN ALLEMAGNE

Des camps pour les requérants d'asile

Cet essai, court mais dense, intitulé « Menschenrechte, Demokratie und die Wirklichkeit bundesdeutscher Lager » (Les droits de l'homme, la démocratie et la réalité des camps en Allemagne fédérale) relate la genèse des camps, après un bref résumé historique. Tobias Pieper



IMPRESSUM

Bulletin

Solidarité sans frontières

Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition :

3300 allemand / 700 français

Affirmés par la REMP/FRP :

3252 allemand / 693 français

Composition/Graphisme :

Simone Kaspar, simoqua.ch

Impression : Oranis Offset, Coire

Expédition : Toleranz95, Coire

Rédaction : Heiner Busch,

Balthasar Glättli

Traductions : Olivier von Allmen,

Mirjam Brunner, Sylvie Colbois

Lectorat : Sosf

Photos : Klaus Rosza (photoscene.ch)

Délai rédactionnel pour le prochain

numéro : 8 juillet 2008

Nous nous réservons le droit

d'abrégé le courrier des lecteurs

Cotisation 2008 abo inclus :

salariés 70.- / couples 100.- /

non-salariés 30.- / organisations 120.-

abonnement : individuel 30.- /

organisations 50.-

Editrice :

Solidarité sans frontières,

Neuengasse 8, 3011 Berne

(regroupement CAS/MODS)

Fon 031 311 07 70

Fax 031 311 07 75

sekretariat@sosf.ch

www.sosf.ch

CP 30-13574-6

LETTRÉ DE LECTRICE

J'ai beaucoup apprécié l'entretien d'Anni Lanz. J'admire l'engagement de nos quatre anciennes conseillères nationales dans la défense des étrangers. Il se trouve que je travaille depuis deux ans au sein de l'« Atelier pour la démocratie » animé par Andi Gross. (...) Je m'étonne du contexte polémique dans lequel vous citez les propos d'Andi Gross (page 6). Il me semble qu'ils expriment pas une indifférence par rapport aux « histoires d'asile » au contraire une confiance envers les membres de gauche de la CIP (...). Peut-on éviter un partage du travail, notamment au sein du PS, dans une commission de 25 sièges qui examine la « politique concernant l'Etat » (Asile, étrangers, démocratie) ?

Claudette Bovet, Neuchâtel



Manifestation «Droit de rester pour tous» du 19 avril à Zurich.

© Klaus Rozsa, photoscene.ch

KIOSQUE



critique l'objectif en vue duquel on place durablement dans des camps les migrants «indésirables» et économiquement non «rentables». Les conditions d'existence déplorables qui règnent dans ces camps sont censées contribuer à empêcher l'arrivée de nouveaux réfugiés et à chasser ceux qui sont déjà là.

Komitee für Grundrechte und Demokratie (Hrsg.). Jahrbuch 2008 :

Die globale Transformation menschenrechtlicher Demokratie. Westfälisches Dampfboot, 2008, 263 pages

À LIRE ET À RELIRE

Histoire sociale du droit d'asile

Statistiquement, une personne vivant en France sur quatre est issue directement de l'immigration. Si l'on remonte à la génération des arrière-grands-parents, on arrive à une personne sur trois. Depuis le XIX^e siècle, aucun autre pays européen n'a été aussi marqué par l'immigration que la France. Mais contrairement à ce qui se passe aux USA, l'immigration n'y est pas encore consi-

dérée comme faisant partie de l'histoire nationale. A travers ce livre contenant plus de 300 photographies et publié en 2004, Gérard Noriel montre de façon remarquable la réalité de l'immigration. Quant à son ouvrage fort instructif paru il y a déjà plus de quinze ans et retraçant l'histoire du droit d'asile séculier moderne sur deux cents ans, il est toujours actuel et mérite d'être lu encore aujourd'hui.

Gérard Noriel. Gens d'ici venus d'ailleurs.

La France de l'immigration, 1900 à nos jours. Éditions du Chêne, 2004, 296 pages

Gérard Noriel. La Tyrannie du national.

Le droit d'asile en Europe 1793-1993, Calmann-Lévy, 1991, 313 pages

DROIT DE LA MIGRATION

Les départs forcés

Les six contributions principales de ce recueil, rédigées durant la phase de transition entre l'ancien et le nouveau droit sur l'asile et les étrangers, sont consacrées notamment aux nouvelles possibilités de détention administrative (détention pour insoumission) et à l'exigibilité de l'exécution des renvois, mais aussi aux conventions d'intégra-

tion récemment mises en place. La compatibilité des nouvelles dispositions avec le droit de l'Union européenne est également abordée.

Alberto Achermann et al. Annuaire du droit de la migration, 2006/2007. Éditions Stämpfli SA, 2007

LES TAMOULS EN SUISSE

Pauvres mais intégrés

A la demande de l'Office fédéral des migrations, le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (FSM) a étudié la situation des quelque 43 000 Tamoules et Tamouls résidant en Suisse. Décriés à leur arrivée comme supposés trafiquants de drogue, ils passent désormais pour des modèles d'intégration. Le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des autres étrangers. Pourtant, les Tamouls de Suisse restent une communauté relativement isolée. Et leurs perspectives d'avenir réelles dans notre pays ne commencent à s'améliorer que pour la deuxième génération.

Joëlle Moret et al. Diaspora sri-lankaise en Suisse. Office fédéral des migrations, 2007, 157 pages ❁

PORTRAIT

**Une lutte contre l'exclusion
et la discrimination**

« Une évidence et une urgence »

**Graziella de Coulon est
la nouvelle co-présidente de
Solidarité sans frontières.
Mirjam Brunner lui demande
ses motifs pour son engagement.**



Depuis des années tu te battes pour les droits fondamentaux pour tous, contre l'exclusion et la discrimination. Elle vient d'où, ta motivation pour t'engager dans ce domaine ?

C'est une question que je ne me suis jamais posée. M'engager pour la défense des droits fondamentaux de tout être humain est pour moi depuis toujours une évidence et une urgence. Ceci constitue en même temps l'exercice de ma liberté d'expression, valeur fondamentale pour moi. Si ces dernières années je me suis particulièrement engagée pour la lutte contre l'exclusion et la discrimination, c'est la situation des migrant-es en Suisse qui me l'a imposée. Impossible de ne pas réagir. J'ai toujours vécu dans un milieu ouvert à l'autre, à la différence et j'ai vécu moi-même une petite migration du Tessin à la Suisse Romande. J'ai gardé mes racines et je les ai enrichies de tout ce que les relations avec d'autres communautés m'ont apporté. Il n'y a pas d'égalité à la naissance, mis à part l'appartenance à la communauté humaine, c'est dans le cours de la vie qu'il faut se battre pour que les différences trouvées au début de chacun et chacune se transforment en égalité.

Comment vous arrivez à impliquer des gens concernés dans la lutte ?

A la Coordination Asile Vaud je ne suis pas seule à me battre mais je fais partie d'un large mouvement de personnes suisses et migrantes qui partagent les mêmes valeurs et la même détermination. Avec les migrant-es menacés-es d'exclusion et d'expulsion, nous avons compris que c'était une partie de notre dignité et de notre humanité à nous toutes et tous qu'on cherchait à exclure et à expulser.

Quels sont les succès les plus importants que vous avez atteint dans votre lutte ?

Par notre lutte nous avons défendu notre dignité et montré que la lutte paie et qu'il ne faut pas la craindre. Depuis 2004, des centaines de personnes menacées d'expulsion ont reçu un permis de séjour stable et peuvent désormais bâtir leur vie dans la société.

Au canton de Vaud le mouvement pour les droits des migrants est relativement fort. Est-ce que Vaud est une exception ?

Le mouvement n'est pas né de la dernière pluie mais il s'appuie sur une tradition de lutte dans ce domaine, notamment avec les réfugié-es chilien-es, le Mouvement des ex saisonniers, « en 4 ans on prend racines » et le collectif des Sans papiers.

Quelle est ta motivation pour devenir co-présidente de Solidarité sans frontières ?

Devenir co-présidente de Solidarité sans frontières est un honneur pour moi et un engagement élargi à l'ensemble de la Suisse. Nous ne pouvons plus nous borner à nos luttes cantonales, coordonner les différents mouvements est devenu indispensable. Succéder à Marie Claire Caloz-Tschopp n'est pas tâche facile et je ne saurai l'égaliser dans sa pensée politique dont nous bénéficions toutes et tous. Je serai plutôt une co-présidente de terrain. ❀

Interview :
Mirjam Brunner

A VOS AGENDAS

**Vendredi,
22 août 2008,
de 18.15 h à 19 h**

Assemblée générale extraordinaire de Solidarité sans frontières

**au Haus der Begegnung,
Mittelstrasse 6a, 3012 Berne.**

**Point principal :
Révision des statuts,
planification retraite 2009**

La révision des statuts est nécessaire pour que Sosf soit finalement accepté comme Association à but non-lucratif, une condition nécessaire pour une demande d'exonération d'impôt.

Séances préparatoires « la semaine des migrant-e-s »

Vendredi 6 juin, 18:30

Vendredi 20 juin, 19:15

Vendredi 22 août, 19:15

au Haus der Begegnung,
Mittelstrasse 61, 3012 Berne.

**Merci de vous inscrire
au secrétariat !**

Fon 031 311 07 70

Fax 031 311 07 75

sekretariat@sosf.ch